

Le 20 Mai 2013

Madame Mary Robinson  
Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs  
Mary Robinson Foundation, Trinity College  
6 Sth Leinster Street  
Dublin 2, Ireland

## **Appel urgent des activistes congolais de droits humains à Mary Robinson afin de faire cesser le soutien rwandais au M23 et de traduire en justice les leaders du M23**

Madame Mary Robinson,

Nous, représentants de 82 organisations des droits humains congolaises, vous félicitons pour votre nomination en qualité d'Envoyée Spéciale pour la région des Grands Lacs. Nous vous remercions de votre engagement ainsi que de l'intérêt particulier à contribuer au retour de la paix et de la sécurité dans cette région. Nous vous applaudissons d'avoir accepté cette lourde tâche.

Il y a des dizaines de groupes armés dans notre pays qui commettent des violations des droits humains. Il est urgent que le gouvernement congolais, avec le soutien des acteurs internationaux, entreprenne une action concrète et concertée afin de mettre un terme à la menace représentée par ces groupes et de restaurer l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays. Dans cette lettre, nous souhaitons souligner les récentes atrocités commises par le M23. Ce mouvement rebelle dans l'est de la RD Congo représente la plus grande menace pour la RD Congo et la stabilité régionale aujourd'hui, étant donné l'étendue du territoire contrôlé par ce mouvement, sa capacité militaire et le soutien qu'il reçoit de la part d'acteurs étrangers.

Pendant que la communauté internationale et les instances régionales continuent de rechercher des solutions politiques, nos sœurs sont violées jour et nuit et nos frères recrutés de force par le M23. Chaque jour, les Congolais qui vivent dans la zone contrôlée par le M23 sont inquiets à la tombée de la nuit et se demandent s'ils ne seront pas visités par les hommes armés qui viennent enlever, violer ou tuer les membres de leurs familles. C'est devenu une vie avec un contrat de 24 heures renouvelable chaque matin. Dans certains villages, les enfants n'ont plus accès aux cadres d'éducation scolaire et sont ainsi privés de ce droit fondamental garanti par la constitution de la république.

Le nombre de graves violations des droits humains commis par le M23 semble avoir augmenté au cours des dernières semaines dans le territoire de Rutshuru. Voici quelques exemples :

- Des dizaines de femmes et de filles à Kalengera, Kitarama, Buchoko, Kazuba, Kivegerere – des villages proches de l'une des principales bases militaires du M23 à Rumangabo – ont été violées par des combattants présumés du M23 au cours des dernières semaines. De nombreuses victimes ont trop peur des représailles du M23 pour s'exprimer publiquement. Une de ces victimes nous a témoigné ceci:

*« Deux militaires de M23 m'avaient trouvé dans le champ, ils m'avaient demandé de leur déraciner les colocases. Ensuite, ils m'avaient fait transporter un régime de banane qu'ils avaient avec eux. Quand nous nous sommes approchés du camp militaire, ils m'ont dit de me mettre par terre, ensuite ils m'ont violés tous les deux. Après cela, ils m'ont dit si j'ose parler ils rentreront me tuer dans mon champ. Et depuis ce jour, je ne*

*sors plus de la maison à cause de la peur... quand les enfants me demandent pourquoi je ne vais plus au champ, je ressens les larmes coulées car je n'ai pas un autre champ ; c'est seulement ce champ qui nous alimente et fait étudier les enfants. Je n'ai pas la nourriture à leur donner car je suis veuve. Mon mari on l'avait tué en 2008... »*

- Le 13 avril à 17h Eric Mugwaneza, 15 ans, était assis dans un magasin du village de Kasizi. Un soldat du M23 a réclamé la preuve qu'il avait exécutée du travail forcé pour le M23, une obligation dans de nombreuses parties du territoire se trouvant sous le contrôle des rebelles. Lorsqu'Eric n'a pas pu fournir cette preuve, le soldat lui a tiré dans la poitrine. Il a été emmené jusqu'à un centre de soins local près de Kibumba où il est décédé à 2h du matin le lendemain.
- Le 18 avril à 23h, des hommes armés sont arrivés chez Hamisi Katana Butunari, 54 ans, un chef de village local à Rukoro. Il a été ligoté avec une corde et les rebelles lui ont demandé de dire au revoir à sa femme. Le lendemain matin, son corps a été retrouvé décapité à 100 mètres de sa maison. Ses parties génitales avaient également été mutilées. Il avait formulé des critiques à l'égard du M23 lors d'une récente réunion.
- Dans la nuit du 1<sup>er</sup> mai, des éléments soupçonnés de faire partie du M23 se sont livrés à une série de pillages dans la cité de Kiwanja. Au moins 400 maisons étaient pillées dans les quartiers de Buzito et de Buturande. Dans la plupart des cas, les pilleurs ont réclamé de l'argent et des téléphones portables. Trente-six personnes ont été blessées au cours de cette vague de pillages.
- Depuis le mois de mars, nous avons également rendu compte d'une augmentation dans les activités de recrutement menées par le M23, notamment le recrutement forcé d'enfants. Nombre de ces nouvelles recrues ont été emmenées dans des centres d'entraînement (Rumangabo et Chanzu) où des officiers de l'armée rwandaise leur apprennent à se battre. Actuellement, plusieurs enfants et jeunes ne savent plus aller à l'école par crainte des actes des recrutements forcés. D'autres ont fui vers l'Ouganda, vivre dans les camps des réfugiés. L'avenir de la jeunesse dans les zones sous contrôle du M23 est incertain.

Madame Robinson, ces exemples ne sont qu'un faible aperçu des graves atteintes aux droits humains qui sont perpétrées dans l'est de notre pays. Il est dangereux pour les défenseurs des droits humains d'enquêter ouvertement sur ces violations ainsi que sur d'autres cas, du fait des menaces de la part du M23 à l'encontre des défenseurs des droits humains et des membres de la société civile. Certains de nos collègues ont été enlevés, battus ou même tués.

Nous sommes également très préoccupés par le soutien continu des militaires Rwandais au M23. Entre le 28 mars et le 23 avril, de nombreux témoins oculaires ont déclaré avoir vu des soldats rwandais franchissant la frontière pour entrer en RD Congo à Kasizi, et combattre au côté du M23. Certains sont arrivés à pied tandis que d'autres se trouvaient à bord de véhicules transportant des armes et des munitions. Des sources indiquent que ces troupes et ce matériel militaire provenaient de la position militaire de l'armée rwandaise se trouvant à Njerima, du côté rwandais de la frontière avec la RD Congo. Parmi les militaires rwandais qui se sont installés dans trois localités (Rutezo, Songa et Kabira) du groupement de Busanza dans le territoire de Rutshuru, la population locale affirme avoir connu certains d'entre eux comme étant des ex-combattants FDLR qui étaient rapatriés au Rwanda dans le programme DDRRR.

Tandis que le Rwanda continue à nier son implication dans le mouvement, ceux d'entre nous qui se trouvent dans le Rutshuru vivent parmi les soldats du Rwanda. Nos collègues ont parlé avec des soldats rwandais qui admettent avoir été envoyés en RD Congo par le Rwanda. Alors que la

communauté internationale discute de cette question, nous n'avons aucun doute : nombre des combattants du M23 sont des Rwandais, envoyés en RD Congo par l'armée rwandaise. Des hauts responsables rwandais continuent d'apporter un important soutien au M23.

Nous avons pu constater à maintes reprises, au cours de deux dernières décennies, la façon dont de hauts responsables rwandais ont nié le rôle abusif joué par leur pays dans l'est de la RD Congo – en dépit de preuves manifestes que des officiers militaires rwandais étaient souvent déployés en RD Congo et appuyaient l'AFDL, le RCD, le CNDP et maintenant le M23, ainsi que d'autres mouvements rebelles affiliés.

Nous vous demandons instamment de voir plus loin que les déclarations et dénégations publiques que vous pouvez entendre de la part d'autorités rwandaises. Nous vous demandons aussi de veiller à ce que nous n'assistions pas à une répétition d'accords antérieurs qui ont, en réalité, donné le contrôle *de facto* de l'est de la RD Congo au Rwanda par le biais de mouvements affiliés. Nous vous demandons d'appeler publiquement le Rwanda et l'Ouganda, dans les termes les plus fermes possible, à cesser tout soutien militaire au M23 et aux autres groupes armés responsables de violations généralisées dans l'est de la RD Congo.

Nous vous prions également d'adopter une ligne ferme contre l'intégration au sein de l'armée congolaise de dirigeants du M23 présentant de lourds bilans en matière d'atteintes aux droits humains, notamment Innocent Kayna, Sultani Makenga, Innocent Zimurinda et Baudouin Ngaruye. Ces hommes ont tué ou supervisé les meurtres et les viols de milliers de civils congolais. Ils sont au nombre des pires auteurs de violations des droits humains dans notre pays et doivent répondre de leurs actes ignobles devant la justice.

Nous soutenons le déploiement de la nouvelle Brigade d'Intervention, pour autant qu'elle prenne toutes les mesures possibles pour protéger les civils et respecter le droit humanitaire international. Nous espérons que la brigade puisse encourager les combattants du M23 à déposer les armes, et aussi mener des opérations ciblées pour arrêter les chefs rebelles responsables de certaines des pires atrocités.

La majorité des combattants – dont beaucoup sont des enfants qui ont été recrutés par la force et n'ont aucun entraînement ni expérience militaire professionnelle – ont besoin d'une alternative sûre et viable. Pour cette raison un nouveau processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration bien cadré est crucial. Des tentatives antérieures ont échoué : l'argent a disparu et d'anciens combattants qui s'étaient rassemblés dans les centres de regroupement sont retournés dans la brousse pour rejoindre les groupes armés des semaines ou des mois plus tard, en l'absence de suivi de la part du gouvernement. Le nouveau programme doit être correctement géré et doté d'un mécanisme fort de surveillance, ainsi que d'opportunités d'emplois civils à long terme pour les anciens combattants. Ce programme devrait être élaboré et mis en œuvre avant le début des opérations militaires de la brigade.

Nous sommes arrivés à un moment clé dans notre pays : si notre gouvernement et les autres gouvernements de la région respectent leurs engagements contenus dans l'Accord-cadre signé à Addis Abeba, nous pourrions entreprendre le chemin vers la paix et la justice. Mais s'ils ne respectent pas les accords, la RD Congo va continuer à accumuler les maux.

Pour conclure, nous vous remercions profondément de l'attention particulière que vous voudrez bien réserver à nos recommandations et restons disposés à fournir tout autre renseignement nécessaire.

Veillez agréer, Madame Mary Robinson, l'assurance de notre profonde considération.

**82 ONG de défense des droits humains en RD Congo sont signataires :**

1. Action Contre l'Impunité pour les Droits Humains (ACIDH), Kinshasa
2. Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture au Nord-Kivu (ACAT/NK), Province du Nord-Kivu
3. Action Femme pour le Développement (AFD), Province du Sud-Kivu
4. Action Globale pour la Promotion Sociale et Paix (AGPSP), Province du Nord-Kivu
5. Action pour la Promotion des Jeunes Filles (APROJEFI), Province du Nord-Kivu
6. Action pour la Protection des Droits Humains et de Développement Communautaire (APDHUD), Province du Sud-Kivu
7. Action pour la Réhabilitation et l'Encadrement des Populations Sinistrées (AREPS), Province du Nord-Kivu
8. Actions des Femmes pour les Droits et le Développement (AFD), Province du Sud-Kivu
9. Africa Justice Peace and Development (AJPD), Province du Nord-Kivu
10. Aide – Kivu, Province du Sud-Kivu
11. Association d'Enfants et Jeunes Travailleurs de la République Démocratique du Congo (AEJT RDC), Province du Sud-Kivu
12. Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme (ASADHO), Kinshasa
13. Association Congolaise des Droits de l'Homme (ACDHO), Province du Kasai Occidental
14. Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ), Kinshasa/Province du Katanga
15. Association pour le Développement de Kitamba – Mwenga (ADKI), Province du Sud-Kivu
16. Association pour les Nations Unies de la RD Congo (ANU RDC), Province du Sud-Kivu
17. Blessed Aid, Province du Nord-Kivu
18. Campagne Pour la Paix (CPP), Province du Nord-Kivu
19. Caucus des Femmes, Kinshasa
20. Centre d'Observation des Droits de l'Homme et Assistance Sociale (CODHAS), Province du Nord-Kivu
21. Centre des Recherches sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme (CREDDHO), Province du Nord-Kivu
22. Centre Olame, Province du Sud-Kivu
23. Club des Journalistes Sensibles aux Conflits/Sud-Kivu (JSC), Province du Sud-Kivu
24. Coalition Congolaise pour la Justice Transitionnelle (CCJT), Province du Sud-Kivu
25. Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI), RD Congo
26. Communicateurs pour la Promotion, Protection et Défense des Droits de l'Homme (COPPRODDHO), Province du Kasai Oriental
27. Congo Peace Network (CPN), Province du Nord-Kivu
28. Dauphins Munzirwa-Kataliko (DAUPHINS), Province du Sud-Kivu
29. Défense et Assistance aux Femmes et Enfants Vulnérables (DAFEVA), Province du Nord-Kivu
30. Encadrement des Femmes Indigènes et des ménages vulnérables (EFIM), Province du Nord-Kivu
31. Femme solidaire pour la paix et le développement (FSPD)
32. Femmes Unies pour le progrès Social (FUPROS), Province du Nord-Kivu
33. Fondation AGAPE, Province du Sud-Kivu
34. Fondation Point de Vue des Jeunes Africains pour Développement (FPJAD), Province du Nord-Kivu
35. Fondation Rama Levina (FORAL), Province du Sud-Kivu
36. Fondation Révérend Père Henri Matota pour le Développement et la Défense des Droits de l'Homme (FRPHMD), Kinshasa
37. Forum de la Femme Ménagère (FORFEM), Kinshasa
38. Forum des Organisations Nationales pour les Actions Humanitaires et le Développement (FONHAD), Province du Nord-Kivu
39. Groupe d'Assistance aux Marginalisés (GAM), Province du Sud-Kivu
40. Groupe d'association de défense des droits de l'homme et de la paix (GADHOP), Province du Nord-Kivu

41. Groupe Jérémie, Province du Sud-Kivu
42. Groupe LOTUS, Kisangani/Province Orientale
43. Héritiers de la Justice, Province du Sud-Kivu
44. Human Rescue, RD Congo
45. Initiative Congolais pour la Justice et la Paix (ICJP), Province du Sud-Kivu
46. Jeunesse Unie pour les Initiatives de Développement (JUID), Province du Nord-Kivu
47. Justice Plus, Bunia/Province Orientale
48. La Voix de sans Voix ni Liberté (VOVOLIB), Province du Sud-Kivu
49. Ligue des Electeurs, Kinshasa
50. Ligue des Sacrifices Volontaires pour la Défense des Droits Humains et l'Environnement (LISVDEHE), Province du Nord-Kivu
51. Nouvelles Dynamiques pour le Développement Rural Intégral (NODRI), Mbandaka/Equateur
52. Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), Kinshasa
53. Observatoire Congolais des Prisons (OCP), Province du Nord-Kivu
54. Observatoire Gouvernance et Paix (OGP), Province du Sud-Kivu
55. Œil des Victimes des Violations des Droits de l'Homme (OVVDDH), Province de Bandundu
56. Œil pour le Développement du Congo (ODC), Province du Sud-Kivu
57. Parlement des Jeunes de la RD Congo (PJRDC), Province du Nord-Kivu
58. Peace and Human Dignity and Development (PHDD), Province du Nord-Kivu
59. Programme Appuis aux Initiatives Féminines (PAIF), Province du Nord-Kivu
60. Promotion de la Démocratie des Droits Humains (PDH), Province du Nord-Kivu
61. Promotion et la Défense des Droits des Communautés Autochtones Pygmées (PREPPYG), Province du Nord-Kivu
62. Réseau d'Actions Citoyennes pour la Démocratie (RACID), Province du Nord-Kivu
63. Réseau d'Organisation des Droit Humains et d'Education Civique d'Inspiration Chrétienne (RODHECIC), RD Congo
64. Réseau Genre et Droit des Femmes (GEDROFE), Kinshasa
65. Réseau National des ONG des Droits de l'Homme de la République Démocratique du Congo (RENADHOC), RD Congo
66. Réseau Provincial des ONG de Droits Humains au Congo (REPRODHOC), RD Congo
67. Société civile noyau de Kadutu, Province du Sud-Kivu
68. Société Civile pour les Droits de l'Homme (SCIPDHO), Province du Bas-Congo
69. Solidarité Action Sociale (SAS), Province du Sud-Kivu
70. Solidarité et Fraternité dans l'Action (SOFAC), Province du Nord-Kivu
71. Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI), Beni/Province du Nord Kivu – Bunia/Province Orientale – Kinshasa
72. Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix (SOPROP), Province du Nord-Kivu
73. Soutien aux Initiatives de Développement et la Protection (SIDEP), Province du Nord-Kivu
74. Syndicat d'Initiative du Kasha (SIKASH), Province du Sud-Kivu
75. Synergie Vie et Paix (SVP), Province du Nord-Kivu
76. Toges Noires, Kinshasa
77. Union d'Action pour les Initiatives de Développement (UAID), Province du Nord-Kivu
78. Union des Familles pour la Recherche de la Paix (UFAREP), Province du Nord-Kivu
79. Union des Rasta pour la Paix et le Développement (URPD), Province du Sud-Kivu
80. Unité des Volontaires pour le Développement Social (UVDS), Province du Nord-Kivu
81. Vision Communautaire (VICO), Province du Sud-Kivu
82. Voix des Sans Voix (VSV), Kinshasa